

## LA PARATUBERCULOSE DES PETITS RUMINANTS

*Cette maladie bien connue chez les bovins est aussi présente chez les petits ruminants mais avec des signes beaucoup moins flagrants le plus souvent. L'évolution est cependant aussi irréversible que chez les bovins ...*

Le GDS Corrèze a initié durant l'été 2013 une étude afin de déterminer la prévalence de cette maladie dans les troupeaux de petits ruminants du département. Une stagiaire vétérinaire a par ailleurs conduit une enquête en élevage pour apprécier les principaux facteurs de risque que l'on pouvait mettre en évidence.

### **Rappels sur la maladie**

La Paratuberculose est une maladie bactérienne très répandue dans le monde qui touche notamment toutes les espèces de ruminants. Cette maladie infectieuse est contagieuse essentiellement par voie oro-fécale ; les jeunes animaux semblent particulièrement sensibles à la contamination alors que les animaux adultes nécessitent des doses infectantes bien supérieures pour développer la maladie.

Elle est causée par une bactérie communément appelée *Mycobacterium paratuberculosis*. La bactérie est résistante aux conditions environnementales et peut survivre plusieurs mois protégée dans le fumier.

La bactérie peut être excrétée dans les fèces, le lait et le colostrum. La contamination des animaux se produit par ingestion de l'agent infectieux lors de l'allaitement, soit par le colostrum ou le lait infecté et par le contact avec des mamelles souillées par du fumier renfermant la bactérie. Cependant, tout aliment et eau contaminés par le fumier représentent une source potentielle d'infection. La transmission au cours de la gestation est possible, mais elle survient rarement.

La période d'incubation de la maladie (intervalle de temps entre l'ingestion de la bactérie et l'apparition des signes cliniques) est longue et varie entre plusieurs semaines à quelques années. Pendant cette période, les animaux infectés peuvent excréter la bactérie, sans toutefois développer des signes, ce qui rend le diagnostic difficile.

La *Mycobacterium paratuberculosis* engendre une réaction inflammatoire au niveau de l'intestin. Cette inflammation nuit à l'absorption des protéines présentes dans les aliments, ce qui se traduit par un mauvais état général de l'animal.

La principale manifestation de la maladie est la perte du poids et de la masse musculaire accompagnée par une baisse de production. Suite à la perte d'état corporel, les femelles atteintes peuvent devenir infertiles ou avorter. Chez les ovins et caprins, la diarrhée n'est pas fréquente. Généralement, les signes cliniques apparaissent de 2 à 6 ans, suite aux expositions aux carences alimentaires ou lors d'une période de stress. La maladie conduit presque inévitablement vers la mort.

Plusieurs autres maladies peuvent présenter des signes cliniques semblables à la paratuberculose, notamment les parasitoses, le Maedi-Visna ou le CAEV, les anomalies dentaires, les abcès internes et la malnutrition ou des erreurs de rationnement...

## Prévalence de la maladie

En Europe, on estime que plus d'un troupeau bovin sur 2 détient des animaux infectés (entre 5 et 10% des effectifs). Une étude nationale sur les troupeaux caprins a déterminé que près des 2/3 des troupeaux étaient infectés avec en moyenne 11% des chèvres contaminées. En ovin, la bibliographie laisse supposer que près d'un tiers des troupeaux en France seraient contaminés avec en moyenne 5% d'ovins infectés.

### Etude réalisée en Corrèze :

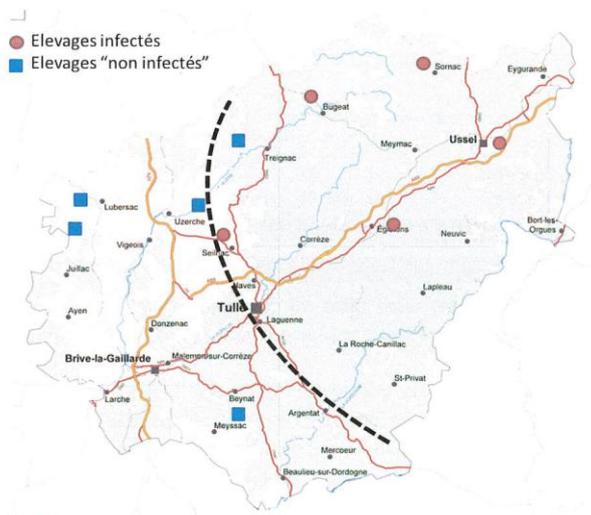
Nous avons tenté d'évaluer la séroprévalence de cette pathologie en prévoyant de tester une vingtaine de petits ruminants dans chaque cheptel pour 10 cheptels ovins et 10 cheptels caprins ; à l'issue de la campagne de prophylaxie, seuls 100 chèvres et 142 ovins ont pu être testés.

En prenant en compte les données de sensibilité et de spécificité des tests (30 et 100%), cela a permis à partir des séroprévalences apparentes de calculer les séroprévalences réelles pour les animaux, les séroprévalences cheptels et la prévalence intra-troupeau :

Séroprévalence	Individuelle apparente (nb d'animaux testés)	Individuelle réelle calculée	Cheptel	Intra-troupeau
Caprins	7% [2-12] (100)	10% [4-16]	80% [45-100]	9%
Ovins	4% [0-7] (142)	12% [6-17]	25% [0-55]	3%

### Quelques facteurs de variations identifiés

#### Situation géographique et pH du sol



On constate que les élevages infectés sont essentiellement répartis sur la zone de la Corrèze géologiquement caractérisée par du massif ancien et donc par des sols réputés plus acides, considérés depuis longtemps comme plus favorables à la persistance de la bactérie *Mycobacterium paratuberculosis* ; la portion sud-ouest de la Corrèze semble relativement épargnée dans notre étude

### Intervalle entre paillage, nombre de curage du bâtiment par an

L'hygiène de l'élevage et des bâtiments est un des principaux facteurs de maîtrise de cette maladie; ainsi, l'ensemble des élevages infectés paillent au mieux tous les 3 jours alors que les cheptels sains paillent tous les jours ou tous les 2 jours au plus ; dans le même ordre d'idée, augmenter le rythme de curage du bâtiment semble limiter les risques pour cette pathologie.

### Utilisation de cases de mise-bas

On constate une tendance assez nette à la présence et à l'utilisation des cases de mise-bas dans les cheptels sains, pratique qui semble moins répandue en cheptel infecté.

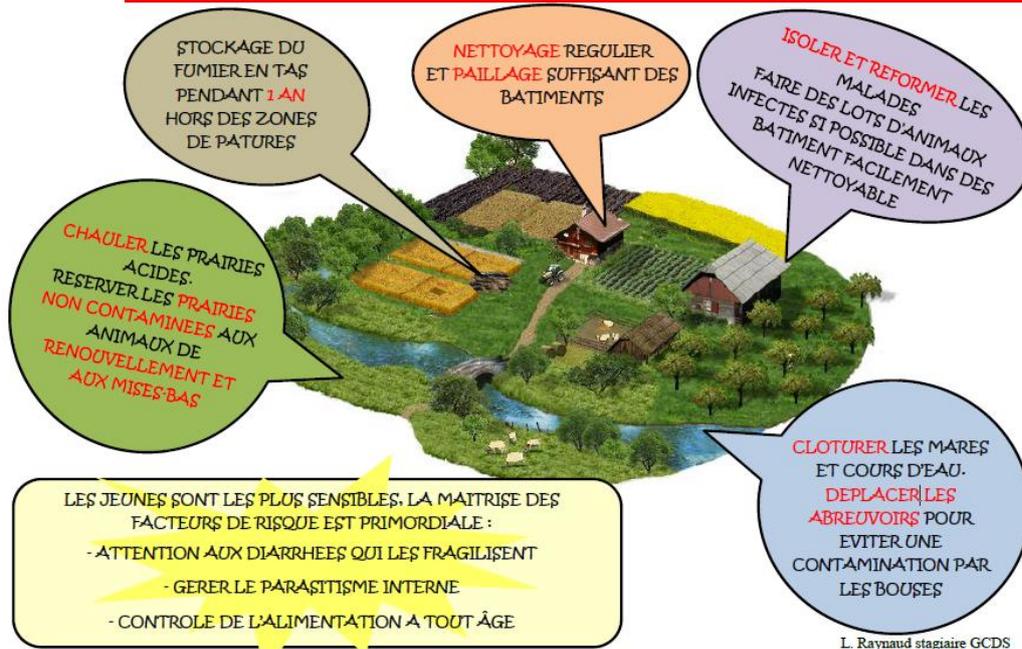


### Conclusions

Malgré le manque de précision de nos données lié à un échantillonnage de petite taille, la **prévalence réelle individuelle est probablement équivalente en ovin et caprin en Corrèze et de l'ordre de 10%**. En revanche, la **prévalence cheptel est bien différente avec un troupeau sur 4 infectés pour les ovins contre près de 8 sur 10 en caprins**. Il semblerait intéressant pour les éleveurs caprins du département de mettre en place de façon systématique les recommandations classiquement proposées pour la gestion de cette maladie (voir document 2) afin d'en limiter l'impact si elle est déjà présente et de s'en prémunir si par chance, ils en sont exempts. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher de vos vétérinaires et du GDS pour mettre en place au besoin des tests de dépistage en cas de suspicion clinique ou plus simplement à chaque introduction! Des aides financières existent pour nos adhérents...



### LA PARATUBERCULOSE est installée : comment limiter la contagion ?



## Mon cheptel est indemne de PARATUBERCULOSE : comment préserver ce statut ?

### CONTROLE A L'INTRODUCTION DES ANIMAUX :

- Test de dépistage individuel si animal > 18 mois
- Mais valeur du résultat meilleure sur un lot d'animaux
- Utilisation d'un billet de garantie conventionnelle (à demander à votre GDS)
- Connaissance de l'historique du troupeau



### UTILISATION DU MATERIEL DE CUMA :

→ Nettoyage et désinfection notamment de l'épandeur à fumier ou tout matériel contaminé par des matières fécales.



Améliorer la résistance de votre troupeau à la maladie grâce à une bonne nutrition et une lutte contre les parasites

### ACHAT DE TERRES :

→ Se renseigner sur le statut du cheptel présent auparavant



### ACCES AUX POINTS D'EAU NATURELS :

→ Bloquer l'accès aux rivières et ruisseaux surtout si un cheptel proche est contaminé



### Les conséquences d'une contamination sont importantes :

- baisse de la production de lait (environ 5-10%) et de viande (perte de poids et moins bonne croissance des agneaux)
- mortalité ou baisse de la valeur de réforme
- coût de remplacement des femelles réformées plus tôt (frais élevage engagé)

Document 2 : Fiches diffusées par le GCDS dans le cadre de son opération de sensibilisation et de prévention de la paratuberculose en cheptel ovin et caprin

Dr Christelle ROY et Lisa RAYNAUD, GCDS